

**8 MARS 2026**

Culture de la productivité, transparence salariale, femmes

L'égalité des femmes et des hommes est un principe constitutionnel depuis 1946. La loi garantit aux femmes, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux des hommes. Cependant, la situation des femmes en 2026 continue de rester plus fragile que celle des hommes.

CONTACTS**Relations presse**

+33 6 89 04 25 27

Sandrine Ourcival

Secrétaire nationale

sandrine.ourcival

@cadres.cfdt.fr

+33 6 31 01 60 92

Laurent Dumanche

Secrétaire général

CFDT Cadres

+33 1 56 41 55 00



Plus loin dans l'aide aux familles

L'intégration des femmes sur le marché du travail s'est réalisée sans réflexion collective sur ses implications dans l'organisation de la vie familiale. Depuis les années 70, côté sphère privée, les rééquilibrages femmes-hommes dans le domaine de la garde des enfants et de la gestion de l'espace domestique, deux domaines économiquement rentables, sont restés insuffisamment développés. Au nom de croyances, d'idéologies, de religions ou de philosophies, le corps des femmes est resté parfois même sous contrôle bien que nombreuses sont celles qui ont lutté par le passé pour refuser son objectivation, sa dissimulation ou son hypersexualisation.

La CFDT Cadres demande que les politiques publiques répondent aux exigences de la société tant sur le plan parental que sur celui de la dépendance (Aidance). Elle réclame une accessibilité renforcée aux dispositifs d'aide à la parentalité pour pallier le manque de 250 000 places en crèche. Elle constate que si les femmes font encore le choix du temps partiel ou de l'auto-entrepreneuriat, c'est que la conciliation des temps de vie, vie professionnelle et vie privée, reste difficile voire impossible. 72 % des femmes auto-entrepreneuses dégagent un revenu annuel inférieur à 15 000 euros. La double journée de travail a un coût social pour la famille, monoparentale ou non, mais surtout pour la carrière des femmes. Sous la figure de l'entrepreneuse se cache un déclassement économique important.

Fin de la culture du présentisme et loi Rixain

La CFDT Cadres constate que le monde du travail continue de produire d'importantes inégalités entre femmes et hommes. Le travail des femmes reste peu reconnu voire invisibilisé. Les professions des femmes se situent encore dans la continuité du domestique et du soin à l'entourage : les métiers du social, de la communication et des ressources humaines. Plus de la moitié des femmes actives se concentre dans 12 familles professionnelles sur 87 (défenseur des droits-2015), même si les femmes cadres dirigeantes voient leur horizon s'éclaircir avec la mise en œuvre du premier palier de la

CFDT Cadres

47-49 avenue Simon Bolivar - 75950 PARIS Cedex 19

+33 0 1 56 41 55 00 - <https://www.cadrescfdt.fr/> - contact@cadres.cfdt.fr



loi Rixain depuis le 1^{er} mars, et si les entreprises de plus de 1 000 salariés doivent désormais compter au moins 30 % de femmes parmi les cadres dirigeants et les membres de leurs instances dirigeantes.

Pour mettre un terme à ces inégalités, la CFDT Cadres estime qu'il est temps de remettre en cause la culture du présentéisme en France, au profit de celle du travail réalisé et de l'organisation autonome. Les femmes sont les premières victimes du présentéisme en raison de leur implication quotidienne dans la vie familiale. Elles sont évaluées à l'aide de critères subjectifs liés au temps passé avec le collectif de travail, alors que le management devrait plutôt privilégier la culture du mérite et la culture du résultat.

Transparence salariale

La CFDT Cadres attend beaucoup de la directive européenne sur la transparence salariale, préalable à la valorisation de nos métiers et à la reconnaissance de nos compétences. Elle exige que cette directive soit mise en place sans délai, car elle estime que trop de temps a été déjà gaspillé et que nombreuses sont celles qui se retrouvent aujourd'hui plus précarisées à la retraite (écart moyen de pension de 40 %). Elle revendique l'égalité salariale car femmes et hommes ont les mêmes aptitudes intellectuelles, la même capacité « à parler haut et fort ». Nous devons briser le plafond de verre car, oui, comme les hommes, les femmes travaillent « pour gagner leur vie ». Parce que nous sommes tous des féministes, la CFDT Cadres appelle à une mobilisation massive le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes.